

1 OBJECTIFS DES TRAVAUX

La station d'Orcières Merlette souhaite implanter un télésiège débrayable le TSD MUANDE qui viendra remplacer plusieurs appareils arrivés en fin de vie : le télésiège Montagnou (déposé en septembre 2023), le télésiège Lauzières et le télésiège débrayable de la Bergerie.

Les terrassements liés aux gares de départ et d'arrivée sont associés à des terrassements annexes pour raccordement des pistes existantes, ainsi qu'au reprofilage d'un itinéraire de type piste bleue sur l'emprise de la piste Vallons Montagnou.

Le front de neige des Drapeaux sera également reprofilé et les deux téléskis Flocon et Etoiles seront démontés et remplacés par un tapis roulant.

Le front de neige du Queyrelet sera également reprofilé.

Implantation d'un télésiège pour rapatrier les skieurs du secteur Marches Lauzière

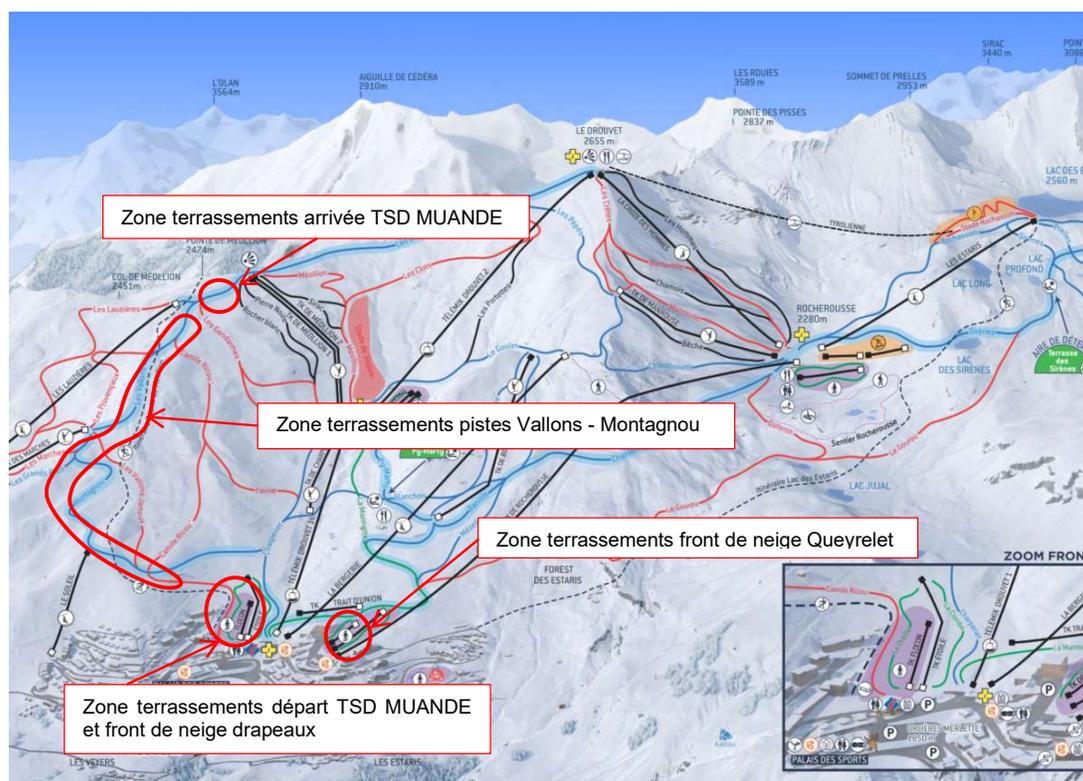


Fig 1. Localisation des travaux de piste

Affaire 1350	STATION D'ORCIERES MERLETTE CREATION DU TELESIEGE DEBRAYABLE DE LA MUANDE, REAMENAGEMENT DU FRONT DE NEIGE ET AMELIORATION DE LA PISTE VALLONS MONTAGNOU	PHASE PA
PIECES MANQUANTES PA4		Juin 2024

2 DEMANDE DEPIECES MANQUANTES

Dans le courrier du 27 avril 2024 pour pièces manquantes pour le Permis d'aménager n° PA 005096 24H0001, la pièce PA4 Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions demandait des éclaircissements :

Vous faites apparaitre des téléskis projet mais les plans de ce télési (coupe, implantation pylônes, gare ...) ne sont pas fournis. Si le télési(sur le haut de station) n'est pas projeté ici veuillez ne pas le faire apparaitre sur les plans fournis. Veuillez éclaircir ce point dans la PA02 et dans le descriptif du CERFA.

3 REPONSES APPORTEES

Le Permis d'aménager n° PA 005096 24H0001, porte sur la partie terrassements et réseau du projet.

Une demande d'autorisation d'urbanisme DAET se rapportant aux projets d'installation de remontées mécaniques vous sera adressé dans le courant de l'été par le Cabinet ERIC (chargé d'affaire Sébastien LAMBERT tel : 06 03 57 09 44 s.lambert@cabinet-eric.com)

Le projet du télési sera décrit précisément dans la notice qui accompagneront cette demande d'Autorisation d'Urbanisme DAET, et les plans (coupe, implantation des pylônes, gares...) feront également partie de cette demande d'Autorisation d'Urbanisme DAET